

## POUGNY

Informations

#### www.pougny01.com

#### Mars 2012 Editorial

N°106

#### Mairie de Pougny

Rue de la mairie 01550 POUGNY

Tél: +33.450567877 Fax: +33.450567115

e-mail: mairie@pougny01.com

Mardi 14h00 à 18h00 Mercredi 08h00 à 12h00 Jeudi 08h00 à 12h00 Vendredi 14h00 à 18h00

Mardi soir permanence de la commission d'urbanisme (Construction) de 17h à 19h00

#### **CFG**

La CFG (Contribution financière genevoise) est l'argent, pris sur les impôts payés par les travailleurs frontaliers, que Genève reverse à la France au bénéfice des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Depuis fin 2011, le président du conseil général de Haute-Savoie mène une action déterminée pour obtenir du gouvernement une modification de la répartition de cette somme entre l'Ain et la Haute-Savoie et demande de faire passer la répartition qui est actuellement de 76% pour la Haute Savoie et 24 % pour l'Ain à respectivement 78,5% et 21,5%. Les montants de la CFG

Du temps des questions au temps des réponses.

Il y a des périodes où les questions qui nous sont posées nous paraissent difficiles à régler dans le sens qui nous conviendrait.

Il en est d'autres par contre qui rendent facile ce qui paraissait difficile, possible ce qui passait pour impossible.

Il arrive enfin, que ces deux périodes se succèdent et que l'optimisme remplace le pessimisme.

Nous sommes actuellement dans ce cas de figure. Nous sommes en période électorale et le temps des élections est un temps idoine pour avancer vers les solutions qui nous agréent.

Pougny est actuellement confronté à deux problèmes d'importance : un, la qualité de notre école et deux, l'avenir de la commune. Vous trouverez dans ce bulletin les articles consacrés à ces deux sujets. En les lisant, en y réfléchissant, gardons à l'esprit ce qui se dit lors des cérémonies de remise de cartes d'électeurs aux nouveaux citoyens. « Voter est un droit .... aussi un devoir ... et surtout une invitation à être acteur de la vie politique. » Bon vote, bonne lecture.

Notons que février a été un mois douloureux pour plusieurs familles et que nous avons eu à déplorer le décès de notre centenaire.

sont importants et le manque à gagner pour le département de l'Ain, si cette modification était acceptée, serait d'environ 4 750 000 € La perte serait élevée aussi pour les communes.

De notre point de vue, rien ne justifie cette demande de changement et c'est pourquoi la communauté de communes du Pays de Gex, celle de Bellegarde, les communes ont fait connaître leur opposition à cette initiative et ont voté des délibérations demandant de conserver la répartition actuelle. Les grands élus du département ont aussi manifesté leur refus officiellement..

L'avenir reste incertain. Le dossier est entre les mains du gouvernement. Nous attendons et restons mobilisés.



#### Vie communautaire

L'inquiétude des maires et des élus sur l'avenir de leurs communes a amené les maires de Chézery, Challex, Collonges, Crozet, Farges, Grilly, Léaz, Lélex, Mijoux, Péron, Pougny, Sauverny, Segny, à s'organiser et à se regrouper dans un collectif pour, à la fois, réfléchir en commun à l'avenir de leurs communes et, si le besoin s'en faisait sentir, faire front commun à toute tentative d'en réduire le rôle ou les compétences. La menace est sérieuse. Citons simplement quelques-uns des sujets actuellement en débat : remplacement du PLU communal par un PLU intercommunal, taux de croissance de population autorisé par le SCoT dans chaque commune et représentativité des communes à la CCPG après les élections de 2014.

Un travail de réflexion sur ces questions a été engagé au sein de la CCPG. Une première décision pour nous positive a été prise : l'abandon du projet de PLU intercommunal. Les questions du taux de croissance des populations et de la représentativité des communes au sein de la CCPG sont toujours à l'ordre du jour. Il a été prévu une réunion du conseil des maires pour trouver à cette question une réponse qui fasse consensus entre les « grandes » et les « petites » communes..

Nous, « petites » communes avons présenté une répartition des délégués élaborée sur la base de deux délégués par communes avec un nombre plus élevé pour les « grandes » communes. ( Un minimum de deux délégués par commune est nécessaire ne serait-ce que parce que l'expérience montre qu'il est matériellement impossible pour une commune d'être présente à toutes les réunions si elle ne possède qu'un seul délégué.)

Pour parvenir à ce résultat et dans un geste d'ouverture et de coopération, certains des nôtres ont accepté de n'être représentés que par un seul délégué.

Nous espérons que notre proposition sera acceptée ou, tout au moins, servira de base à la décision que prendront les élus communautaires.

#### Rappelons, pour notre part ici, à Pougny

- que notre inquiétude et ces changements se situent dans le contexte de la mise en place de la loi RGPP (Refonte Générale des Politiques Publiques) qui a vu l'ensemble des maires se mobiliser et bloquer quelques-uns des projets d'affaiblissement des communes (suppressions, regroupements autoritaires, perte de la compétence générale, suppressions de syndicats intercommunaux)...
- que nous faisons nôtre la déclaration de l'AMF (Association des Maires de France) disant
- « Les structures intercommunales doivent conserver leur statut d'établissement public, soumis au principe de la spécialité, et ne pas devenir des collectivités locales. »
- qu'à nos yeux, la commune est un des lieux importants de la formation citoyenne. C'est le lieu où l'on se fait recenser, où l'on rencontre les élus pour s'impliquer dans la vie communale (création d'une équipe de foot ou de rugby par exemple). Le lieu où l'on vote, où l'on peut se faire élire et apprendre le « métier » d'élu. La commune, c'est le lieu où les élus sont des élus de terrain, plus proches de la population et plus accessibles. Réduire le nombre des communes, c'est en fin de compte, affaiblir la démocratie.

Ici aussi, l'avenir est incertain mais nous restons confiants.



#### Ecole...

#### Le retour du printemps n'est pour rien dans la floraison de calicots à Pougny.

Non, ces banderoles sont une première réponse à l'annonce faite par l'Académie d'une fermeture probable d'une des classes pour la rentrée prochaine. La question posée aux parents et aux élus est la suivante : quelles seront les conséquences de cette fermeture tant pour les enfants que pour les enseignants et en définitive, cette fermeture est-elle acceptable? Les premières réflexions tendent à montrer que les conséquences seront négatives (pédagogiquement parlant : trop d'élèves, trop de niveaux par classe, spatialement parlant : manque d'espace, salle de classe trop petite) , pénalisantes et, du point de vue de la prise de cette décision, injustes puisque le nombre d'enfants prévu pour la rentrée n'est pas en dessous du seuil déclencheur de fermeture.

L'inspection d'Académie qui a rencontré enseignants et élus à deux reprises s'est dite surprise de la réaction des parents. Nous avons répondu qu'au vu des premières conséquences prévisibles, ce projet de fermeture nous paraissait inacceptable et que, par conséquent, non seulement nous soutenions l'action des parents mais que nous agirions de notre côté. Nous avons ajouté, que nous étions visés, que ce projet de fermeture de classe arrivait dans une période où le système éducatif scolaire rencontrait de grandes difficultés, - réduction des budgets, suppressions de poste d'enseignants et de RASED, professeurs non remplacés pendant leurs absences etc.- et qu'il était normal de réagir. Nous avons terminé en disant, que nous surveillerons l'évolution de la situation jusqu'au jour de la rentrée prochaine. Constatons, pour conforter nos dires, qu'aujourd'hui, au moment où nous écrivons cet article – fin mars 2012 – les parents d'élèves de Divonne et Saint-Genis manifestent contre le non-remplacement de professeurs, ceux de Péron ont engagé une action pour protéger leur professeur menacé de sanctions par l'académie.

Nous pensons aussi que ces banderoles donnent de la vie au village.

Quoi de plus normal que de vouloir vivre sa vie.

Quoi de plus normal que de vouloir que ses enfants réussissent leurs vies.

Autre : Nous avons installé une imprimante photocopieuse couleur à l'école. Nos enfants peuvent désormais travailler avec des supports de cours en couleur.



### Au Fil des Jours

#### **CPI (Centre de Première Intervention)**

Une cérémonie de remise de médailles aura lieu dans le courant de l'été. Trois de nos vaillants sapeurs ont dépassé les 20 ans de service et vont être récompensés. L'un d'entre eux d'ailleurs connaît bien la réponse à la question que nous posions dans le bulletin de décembre dernier (page N° 4) « Que va faire cette personne ? » puisque c'est lui qui apparaît sur la photo, masqué par son habit de protection, alors qu'il se préparait à aller détruire un nid de frelons qui s'étaient installés dans une cheminée.

Dans le but de motiver de nouvelles vocations et ainsi de conserver notre CPI, nous essaierons de coupler cette cérémonie avec une activité en direction des jeunes.

Grâce à l'action de madame Goy-Chavent, sénatrice, nous avons pu acquérir un défibrillateur. Nos sapeurs-pompiers sont formés à son utilisation. Il est donc opérationnel et au service de la population.

#### Travaux circulation routière

Comme annoncé précédem-ment, l'amélioration du trafic à Pougny Gare commenceront le 12 avril. Ces travaux perturberont la circulation durant 1 mois environ. Le trafic remontant vers Pougny Haut sera interrompu sur le tronçon des travaux et sera dévié vers Farges. Par contre le trafic descendant de Pougny Haut sera régulé.



travaux

les

#### Terrain de football

La construction d'une clôture du stade de Pougny commencera très bientôt. Ces travaux protégeront le stade des différentes déprédations et permettront aux sportifs de profiter pleinement des infrastructures.

#### Parking du cimetière

Durant le printemps, le sol du parking du cimetière sera rénové. Nous projetons de poser du bi-couche afin de garantir un confort d'accès et une bonne tenue dans la durée.

#### **Trottoirs**

Nous allons remettre des barrières au croisement rue de la gare et rue de la Mairie et installer des bacs de fleurs pour sécuriser le cheminement piéton le long de la route de Collonges face à l'Allée du château.

#### Les 3 déchèteries intercommunales sont passées à l'heure d'été :

(St-Genis-Pouilly Péron

Versonnex)

Horaires d'ouverture de mars à

octobre:

Du lundi au vendredi : 8h30-12h /

13h30-18h

Samedi: 8h30-18h Dimanche: 9h-12h

Elles seront fermées les jours fériés :

Lundi de Pâques: 9 avril Mardis 1er et 8 mai

Jeudi 17 mai Lundi 28 mai Mercredi 15 août

#### Consommation d'eau. Courrier de la préfecture 19 mars 2012 (extrait)

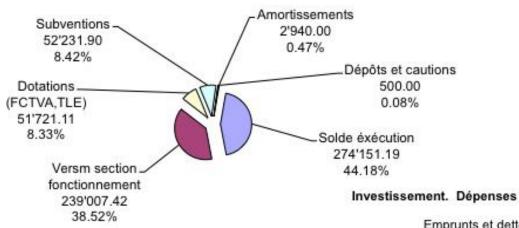
Les conditions climatiques depuis l'automne 2011 n'ont pas permis une recharge suffisante des systèmes aquifères.

Au vue de cette situation et après consultation avec le comité de vigilance sécheresse qui s'est réuni le 8 mars 2012, je vous informe de la situation préoccupante de la ressource en eaux souterraines et vous demande d'être vigilants pour anticiper la période d'étiage qui risque d'être, si les précipitations ne sont pas au rendez-vous, particulièrement grave....Il est important au quotidien de limiter les quantités consommées, d'éviter tout gaspillage et de contribuer à la bonne qualité des eaux par une utilisation responsable de cette ressources...

Remarque de la Mairie : fin mars la situation est toujours préoccupante.

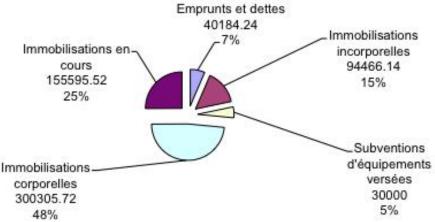


#### Investissements Recettes 620551,62€

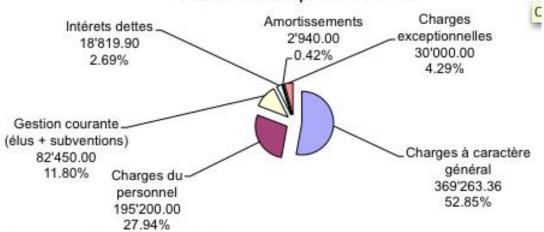


#### **Budget**

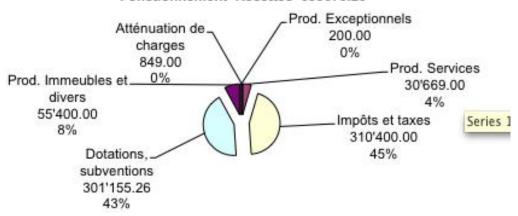
Le budget 2012 ressemble à celui de 2011 avec un effort sur la voirie et la sécurité routière.



#### Fonctionnement Dépenses 698673.26



#### Fonctionnement Recettes 698673.26







#### Citoyenneté

La défense de la Commune passe aussi par le "vivre ensemble". Comme chaque printemps nous recevons des demandes d'intervention pour : taille des haies, brûlage des déchets végétaux, problèmes de voisinage, déjections canines... Nous avons déjà rappelé la réglementation (ici, pougny01.com) et nous ne voulons pas recommencer chaque année. Pour nous, les problèmes de voisinage ont plus de chance de se régler directement entre voisins. Nous n'intervenons que si on nous le demande expressément.

Pour l'éducation canine nous essayons de régler les problèmes au cas par cas. Nous demandons aux propriétaires de faire un effort.

# Opération Jobs d'été Www.ccpg.fr/emploi Plusieurs centaines d'offres! Gagnez du temps! en remplissant le formulaire en ligne sur www.ccpg.fr/emploi



#### Zoom sur la collecte



#### Le service de collecte ne change pas !

Vous aurez toujours la possibilité de faire vider votre bac chaque semaine (52 fois dans l'année) ou tous les 15 jours, ou 1 fois par mois (donc 12 fois\*)... A vous de décider!

\* A minima, les coûts des 12 premières levées sont facturés avec la part fixe.



#### A vous de faire bon usage du service.

Pour maîtriser votre facture, ne présentez votre bac à la collecte que s'il est plein!

Posez votre question en appelant le n° Infos Redevance Incitative



UNIVERSEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Pougny est maintenant membre de l'association des amis du musée départemental d'histoire de la résistance et de la déportation de l'Ain et du Haut Jura de Nantua www.museenantua.com

#### Nettoyage de la Commune Samedi 5 mai 8 heures parking du passage à niveau

Comme chaque printemps les amoureux et protecteurs de la nature ont rendezvous pour le nettoyage annuel de la commune. Venez avec des bottes et des gants. Les pêcheurs organisent une paëlla (sur inscription 04 50 59 40 78). Une collation sera offerte ensuite au stade.



#### Comité de pilotage : Cantine, périscolaire et centre de loisirs

Mercredi 7 mars a eu lieu le comité de pilotage de la cantine, périscolaire et centre de loisirs. Etaient présents M. Moreira de Familles Rurales, l'équipe éducative, les représentants des parents et du conseil municipal.

Nous avons évoqué l'évolution positive de la cantine et périscolaire. Nous atteignons presque les limites d'accueil pour ces périodes et cela nous conforte dans le fait que cela répond vraiment à un besoin des familles. Nous avons également discuté avec l'équipe d'animation des objectifs pour la fin de cette année scolaire ainsi que du fonctionnement.



Seul le centre de loisirs reste pour nous un vrai défi. En effet ce qui est demandé au centre de loisirs de Pougny revient à résoudre la quadrature du cercle. Nous avons un

taux de fréquentation trop fluctuant et nos prix sont trop chers et les deux sont interdépendants.

Par exemple voici une comparaison entre différents centres avec le même nombre de places d'accueil durant les vacances de TOUSSAINT 2011 (20 places) :

- POUGNY : 360 heures réalisées (taux de remplissage 30.00 %)
- CROZET : 860 heures réalisées (taux de remplissage 71.66 %)
- COLLONGES : 904 heures réalisées (taux de remplissage 75.33 %)

Une des raisons principales à cette irrégularité est le prix de la journée. Actuellement à POUGNY, nous avons un coût de l'heure enfant de 7.76 euros.

La moyenne Familles Rurales sur le territoire est comprise entre 5.70 et 6.70 euros.

Cette hausse s'explique essentiellement par la faible fréquentation moyenne durant les petites et grandes vacances à la structure. Certains jours l'effectif est presque complet d'autres jours seuls quelques enfants viennent au centre.

Il est vrai que notre commune est plus petite que celle de Collonges ou Crozet et que le nombre d'enfants susceptible de fréquenter le centre de loisir est inférieur.

Parmi les différentes solutions auxquelles nous travaillons : une synergie entre les différents centres de loisirs des communes voisines est envisagée. Une expérience sera menée durant les vacances de printemps où nous regrouperons les enfants des centres de Collonges et Pougny pour une sortie en commun au Fort de l'Ecluse. Nous comptons sur ce type d'expérience pour rationnaliser les coûts et ainsi pérenniser le centre de loisirs à Pougny.

L'avenir de notre centre de loisirs dépend de sa fréquentation. Actuellement le coût est très élevé pour la commune et nous ne pourrons pas continuer sans une augmentation substantielle des effectifs. Si vous avez des idées nous sommes preneurs.



#### Décès:

PRODON Michelle Epouse LOCATELLI Décédée le 01.02.1012

MORIZOD Rosa Bernadette **Epouse FAVARO** Décédée le 4.02.2012

PAYARD Bernard, Armand Décédé le 05.02.2012

**Epouse BOUBET** Décédée le 21.02.2012

#### LES TUILERIES DE POUGNY (SUITE) (Article de Monsieur Jean Maret)

A Pougny (1923), l'activité était fragmentée dans l'année, les ouvriers étaient employés l'hiver à l'extraction de la terre, et de mai à octobre la fabrication. La production (tuiles mécaniques, briques, tuyaux et boisseaux), était livrée dans l'Ain et les deux Savoie et exportée en Suisse. Au début on fabriqua également des tuiles rectangulaires, moulées à la main.

L'entreprise fit partie d'un groupement de 35 fabricants intitulé « Union des tuileries du Centre », situés dans une importante zone géographique allant de la Saône et Loire (Chagny, Ecuisse, LACHAUX Marguerite, Joséphine Montchanin), au Haut-Rhin (Marvillard), à St-Vallier, à Besançon, comprenant dans notre région Bourg, Ballaison, Albens, Moirans, Saint-Marcellin, Grobet à Ferney, et aussi Knecht à Genève. Il y avait un seul catalogue pour le groupement, toutes les commandes devant

être faites à Macon, au siège de la société. Chaque usine du groupe se spécialisait probablement dans la fabrication de quelques produits, sans doute pour diminuer les coûts. Ce groupement prit fin en juin 1906. En 1919 on rencontra des difficultés d'approvisionnement en charbon probablement liées aux suites de la guerre dont on parle dans une lettre de réclamation pour obtenir une livraison mensuelle plus importante. En 1923, de la houille provenait de Sarre (20 tonnes livrées de Genève) et de Blanzy-Montceaux (40 tonnes). La clientèle se localisait dans les dernières années d'activité en Haute Savoie pour 45 %, dans l'Ain pour 33 %, en Savoie (18 %), le reste était vendu dans le canton de Genève.

La crise des années 1930 entraina sans doute une baisse de l'activité qui avait aussi d'autres causes : nécessité de moderniser des installations datant de plus de 60 ans et concurrence d'établissements plus récents. (à suivre)

#### Haut Rhône

#### L'empreinte ancestrale d'un fleuve

(M&G Editions 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tel. 04 74 24 69 13 - Fax 04 74 45 07 08 www.mg-editions.com. Format : 230 x 210, broche 276 pages Tirage: 500 exemplaires Couverture quadrichromie)

#### (livre co-écrit par M. Jean Maret auteur de l'histoire de la tuilerie de Pougny publiée dans ce bulletin)

Traverser, commercer, travailler d'une berge a l'autre - sous la direction d'Andre Julliard.

Les terres du haut Rhône sont rarement un grenier a céréales ou une cave à grands crus, mais plutôt un immense entrepôt à matériaux de toute nature dont la proximite du fleuve, en facilitant l'export, contribue a leur mise en





